ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFET DU TARN
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

relative à la révision allégée n° 2 du PLUI de la communauté de communes « Centre Tarn » et la demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de l'exploitation d'une carrière de diabases implantée aux lieux-dits « Le Rivet », « Combe du Rivet », « Puech Grand », « Le Mazot », et « Les Mines » sur la commune de Montredon-Labessonnié et présenté par la SAS BESSAC TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES

Par arrêté en date du mardi 17 juin 2025, Le préfet du Tarn a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique unique d'une durée de 35 jours, soit du mardi 15 juillet 2025 à 9 h au lundi 18 août 2025 à 17h inclus, relative à la **demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de l'exploitation d'une carrière de diabases implantée aux lieux-dits « Le Rivet », « Combe du Rivet », « Puech Grand », « Le Mazot », et « Les Mines » sur la commune de Montredon-Labessonnié** présentée par la SAS BESSAC TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES et la révision allégée du PLUI de la communauté de communes « Centre Tarn ».
Pétitionnaire : SAS BESSAC TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES
Siège social : Le Rivet - 81120 Réalmont -
Activités / Emplacement de l'installation : Exploitation d'une carrière de diabases implantée aux lieux-dits « Le Rivet », « Combe du Rivet », « Puech Grand », « Le Mazot », et « Les Mines » sur la commune de Montredon-Labessonnié ;
Durée de la consultation : du mardi 15 juillet 2025 à 9 h au lundi 18 août 2025 à 17 h inclus soit 35 jours
Lieu de consultation du dossier : Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet, support papier et numérisé, peut être consulté à la mairie de Montredon-Labessonnié et à la communauté de communes Centre Tarn à Réalmont aux jours et heures habituels d'ouverture du public
Le dossier est également accessible sur le site internet des services de l'État du Tarn, à l'adresse suivante :
https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Eau.-Environnement.-Prevention-des-risques/Environnement/Projets-impactant-l-environnement/Dossier-d-enquete-et-resume-non-technique-du-dossier
et sur le site internet de la communauté de communes Centre Tarn à l'adresse suivante :
https://www.centretarn.fr/urbanisme/plui/enquete-publique/
Le dossier en version numérique peut être également consulté à la préfecture du Tarn (place de préfecture - 81000 Albi) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture du Tarn (Bureau de l 'environnement - Place de la préfecture - 81000 Albi)

Observations du public :
•Le public peut adresser ses observations et propositions par courriel à :
pref-carrieres-bessac@tarn.gouv.fr du mardi 15 juillet 2025 à 9 h au vendredi 18 août 2025 à 17h inclus, ou par voie postale au commissaire enquêteur à la mairie de Montredon-Labessonnié, à l'adresse suivante : mairie de Montredon-Labessonnié -12 Grand rue-81490 Montredon-Labessonnié- du mardi 15 juillet 2025 à 9 h au vendredi 18 août 2025 à 17h.
Les observations et propositions sont consultables pendant toute la durée de la consultation sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Eau.-Environnement.-Prevention-des-risques/Environnement/Projets-impactant-l-environnement/Dossier-d-enquete-et-resume-non-technique-du-dossier
• Le public peut consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition à la mairie de Montredon-Labessonnié.

M. Christian Andrieu est désigné commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique et Monsieur Christan Lasserre suppléant.

Il recevra le public :
- à la mairie de Montredon-Labessonnié aux jours et heures suivants:

DATES	HORAIRES
Mardi 15 juillet 2025	de 9h à 12h
Lundi 18 août 2025	de 14h à 17h

- à la Communauté de Communes « Centre Tarn » aux jours et heures suivants:

DATES	HORAIRES
Lundi 28 juillet 2025	de 9h à 12h
Vendredi 8 août 2025	de 9h à 12h

Le maître d'ouvrage pour la révision allégée n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes de Centre Tarn est la Communauté de Communes « Centre Tarn », représentée par son Président, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, et dont le siège administratif est situé 2 bis boulevard Carnot – 81120 Réalmont. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au service urbanisme et aménagement à Mme Marjory MARTINI (tél 05.63.79.21.27).

Le maître d'ouvrage pour la demande d'autorisation environnementale unique pour le renouvellement de l'autorisation environnementale d'une carrière de diabases sur la commune de Montredon-Labessonnié est la SAS BESSAC TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à M. Pierre RICARD au 05 63 55 51 29

Publicité : Un avis annonçant l'ouverture de la participation du public par voie électronique sera affiché quinze jours au moins avant le début de la participation du public par voie électronique :
-sur le site internet des services de l'État dans le Tarn à l'adresse suivante :
https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Eau.-Environnement.-Prevention-des-risques/Environnement/Projets-impactant-l-environnement/Avis-d-enquetes-publiques-de-consultation-du-public-et-declarations-d-intention-de-projet
- à la communauté de communes de Centre Tarn ;
- à la mairie de Montredon-Labessonnié siège de l'enquête et dans les mairies de Terre-de-Bancalié, Réalmont, Vénès concernées par le rayon d'affichage de 3 Km ;
- au siège de l'exploitant ;
- dans deux journaux locaux diffusés dans le département du Tarn.

A l'issue de la procédure d'instruction, le préfet du Tarn pourra accorder ou refuser le renouvellement de l'autorisation environnementale.
Au terme de l'enquête et après remise du rapport du commissaire enquêteur, la procédure de révision allégée n°2 du PLUI de la communauté de communes « Centre Tarn », éventuellement modifiée pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, fera l'objet d'une délibération du conseil communautaire.

La décision par le préfet du Tarn sera publiée sur le site internet des services de l'État dans le Tarn.

AVIS AU PUBLIC

PRÉFET DU TARN
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

au titre de l'article L181-10-1 du code de l'environnement

Par arrêté préfectoral du 13 juin 2025 une consultation d'une durée de trois mois est ouverte du mardi 15 juillet 2025 (9h) au mercredi 15 octobre 2025 (17h) relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée auprès du préfet du Tarn, par la société CPENR de Cuq et Serviès II pour le projet éolien de Cuq Serviès II, sur les communes de CUQ et SERVIES.
Le projet se compose de deux éoliennes et d'un poste de livraison en remplacement des six éoliennes existantes ainsi que d'une citerne d'eau ;
Le dossier déclaré complet et régulier peut être consulté par le public pendant toute la durée de la consultation publique en parallèle de l'instruction :
• sur support papier à la mairie de SERVIES, 3 place du 19 mars 1962, 81220 SERVIES aux jours et heures habituels d'ouverture du public ;
• sur support papier à la mairie de CUQ, 365 route d'En Carivenc, 81570 CUQ, aux jours et heures habituels d'ouverture du public ;
• le dossier est également mis en ligne sur le registre numérique via le lien suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/6332
Le lien vers ce site est relayé sur le site internet des services de l'État dans le Tarn à l'adresse suivante: https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Eau-Environnement-Prevention-des-risques/ Environnement/Projets-impactant-l-environnement/Avis-d-enquetes-publiques-de-consultation-du-public-et-declarations-d-intention-de-projet
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être sollicitées auprès de Mme Claire PEDEAU – tél : 06 74 41 71 55
M. Michel AZIMONT en qualité de commissaire enquêteur et M. CAMARDA en qualité de commissaire enquêteur suppléant ont été désignés pour conduire la consultation du public.
Deux réunions publiques en présence du pétitionnaire seront organisées par le commissaire enquêteur à la salle Fournials, située au 70 rue des Frères, 81220 SERVIES, selon le calendrier suivant :
• le mercredi 23 juillet 2025 à 17 h, dans les quinze premiers jours à compter du début de la consultation ;
• le lundi 6 octobre 2025 à 18 h, dans les quinze derniers jours de la consultation.
Le commissaire enquêteur assurera deux permanences effectives à la mairie de SERVIES, 3 place du 19 mai 1962, 81220 SERVIES, selon le calendrier suivant :
• le mercredi 3 septembre 2025, de 9 h à 12 h ;
• le lundi 13 octobre 2025, de 14 h 30 à 17 h 30.
Toute observation peut également être envoyée pendant la durée de la consultation :
• Par voie électronique sur le site dédié via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/6332
• Par courrier postal ou dépôt direct à la mairie de SERVIES, à l'adresse suivante : Consultation publique Parc éolien CUQ-SERVIÈS II, à l'attention du commissaire enquêteur - 3 place du 19 mai 1962 - 81220 SERVIÈS.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an au plus tard à la date de publication de la décision sur le site internet des services de l'État dans le Tarn. À l'issue de la consultation, le préfet du Tarn statue sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Communauté de Communes SOR & AGOUT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE - Modification de droit commun n°1 et Révision Allégée n°2 du PLUi

Par arrêté n°2025_02_212 du 16 juin 2025, le Président de la Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA) a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique relative aux projets de modification de droit commun n°1 et de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en vigueur sur son territoire.
Cette enquête aura lieu du mardi 8 juillet 2025, à 9h au jeudi 14 août 2025, à 17h inclus, soit 38 jours consécutifs.
M. Eric DE SAINT SALVY, retraité, a été désigné par Mme la Présidente du tribunal administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur et Mme Mathilde BRIAND en qualité de suppléant.
Le dossier d'enquête publique unique est consultable pendant toute la durée de l'enquête :
• au format papier, au siège de la CCSA – 550 Chemin des Héronnières, à SAIX (81710), et en Mairies de Maurens-Scopont et de Puylaurens, aux horaires habituels d'ouverture au public ;
• au format numérique sur le site internet du registre électronique https://www.registre-numerique.fr/modification1-revision2-plui-sor-et-agout, sur celui de la CCSA https://www.communautesoragout.fr/urbanisme-et-amenagement/plui-plan-local-d-urbanisme-intercommunal/procedures-en-cours et sur un poste informatique mis à disposition à la CCSA, aux heures d'ouverture au public.
Les observations du public pourront être formulées de la manière suivante :
• consignées sur les registres d'enquête spécialement ouverts (papier ou électronique) mentionnés à l'article 6 ci-dessus
• adressées par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à la Communauté de communes Sor et Agout, 550 chemin des Héronnières 81710 SAÏX, avec la mention « ne pas ouvrir- Enquête publique PLUi » sur l'enveloppe
• transmises par mail à l'adresse : modification1-revision2-plui-sor-et-agout@mail.registre-numerique.fr
• exprimées au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra :
o au siège de la CCSA les Mardi 8 Juillet 2025 (9h – 12h) et Jeudi 14 Août 2025 (14h – 17h)
o en Mairie de Puylaurens le Mercredi 23 Juillet 2025, de 14h à 17h.
Au terme de l'enquête, les projets de modification n°1 et de révision allégée n°2, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, des observations du public et du rapport et conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis au vote du Conseil Communautaire, autorité compétente en la matière, en vue de leur approbation. Le rapport et les conclusions motivées de M. le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public durant 1 an, sur support papier au siège de la CCSA, et sur support numérique sur le site internet du registre électronique et sur celui de la CCSA.
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à la CCSA 550 Chemin des Héronnières 81710 SAIX.

PETITES ANNONCES

ACHATS

Achète antiquités, brocantes, objets militaires, disques, timbres etc… + débarrasse maison/apt. Tél : 06 41 80 89 23.

Achète tout genre d'objets anciens + débarrasse maison. Secteur Tarn. Tél : 06 17 99 08 90

VENTE

Vends pièces monnaies franc année 1900 à 2000. Pour RDV 05 61 83 42 94 de 18h à 20h

LOCATION

Loue studio 18 m2 meublé à Le Sequestre (81990). Tél : 06 09 71 68 43

RENCONTRES FEMMES

Homme 63 ans, délaissé, cherche une compagne pour amitié, sortie cinéma, marche à pied, vélo, moto. Région Revel. Écrire au Journal d'Ici. Réf : 170183

Homme mur élégant, discret, cherche femme mince même profil, aime le plaisir, caresses, baisers, jouets… Tarn + Hte Garonne. Écrire au Journal d'Ici. Réf : 170184

Homme mur élégant, discret, cherche femme même profil, mince, adepte du plaisir (abandon, caresses, jouets.) Tarn + Hte Garonne. Laisser mess : 06 09 32 60 91

H 64A, seul, affectueux, rech F âge indiff, mil rural, simple, réservé, souffrant solitude. Tél : 06 19 54 27 87

Homme 61 ans recherche amitié et plus si affinité avec dame 50 à 60 ans. Secteur Tarn - Tarn et Garonne et Aveyron. Tél : 06 77 80 95 70.